

## GROUPAMA AXIOM LEGACY P

Avril 2024

Données au 30/04/2024

## Actif net global

350M€

## Valeur liquidative

1096,48€

## Profil de risque

Risque plus faible

1

2

3

4

5

6

7

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DICI. La catégorie de risque n'est pas garantie et peut changer au cours du mois.

Rendement potentiellement plus élevé

## Durée de placement recommandée

1 an

2 ans

3 ans

4 ans et +

## Objectif d'investissement

Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.

## Caractéristiques

Code Bloomberg	GRAL21P FP
Indicateur de référence	Euribor 3 mois +3%
Classification SFDR	Article 8
Date de création du fonds	14/04/2017
Devise de valorisation	EUR
Date de création de la part	31/05/2017
Date de dernier détachement de dividende	-
Montant du dernier dividende versé	-
PEA	-

## Frais

Commission de souscription maximum	5%
Commission de rachat maximum	-
Frais de gestion directs maximum	0,70%
Frais de gestion indirects maximum	-

Le détail des frais supportés par l'OPC est consultable dans le prospectus.

Notation Morningstar

(Données au 31/01/2023)



Catégorie " Obligations EUR Subordonnées "

SFDR 8

## Note ACRS



40%

vs 42% pour l'univers

## Note ESG



49

vs 49 pour l'univers

## Température implicite



2,8 °C

vs 2,8 °C pour l'univers

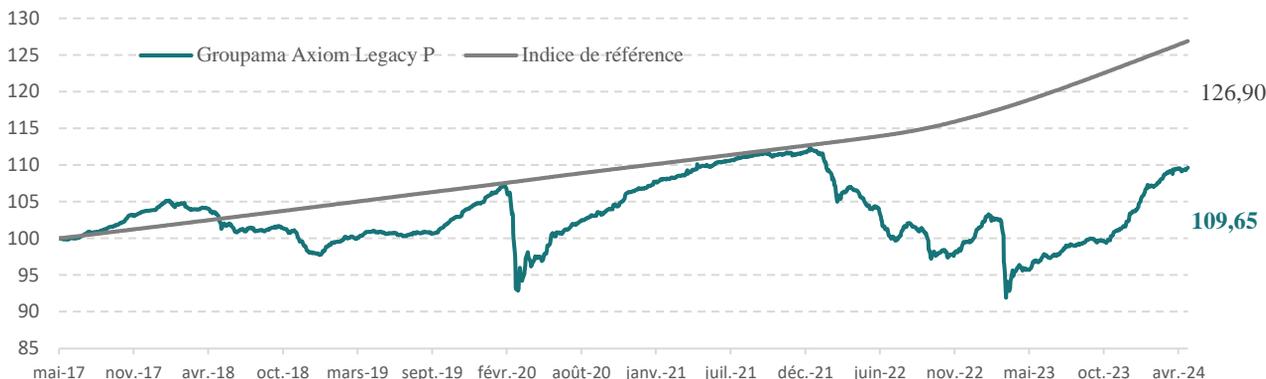
## Conditions de commercialisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation
Minimum de première souscription	10.000.000 €
Heure limite de centralisation	11:00, heure de Paris
Règlement	J+3
Dépositaire / Conservateur	CACEIS BANK

GROUPAMA AXIOM LEGACY P

INDICE DE REFERENCE (Euribor 3 mois + 3%)

## PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DEPUIS CREATION (base 100)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : Axiom Alternative Investments

## Performances cumulées nettes en %

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Depuis le	28/03/2024	31/01/2024	29/12/2023	28/04/2023	30/04/2021	30/04/2019	-	02/06/2017
<b>OPC</b>	<b>0,21%</b>	<b>2,22%</b>	<b>5,75%</b>	<b>14,29%</b>	<b>-0,07%</b>	<b>8,65%</b>	-	<b>9,65%</b>
Indice de référence	0,61%	1,68%	2,31%	6,96%	14,49%	20,55%	-	26,90%
<b>Ecart</b>	<b>-0,40%</b>	<b>0,53%</b>	<b>3,44%</b>	<b>7,33%</b>	<b>-14,56%</b>	<b>-11,90%</b>	-	<b>-17,25%</b>

(\*) YTD (Year to Date) : performances depuis le début de l'année en cours

## Performances annuelles nettes en %

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>OPC</b>	-	<b>-5,67%</b>	<b>6,98%</b>	<b>1,94%</b>	<b>4,77%</b>	<b>-11,12%</b>	<b>4,24%</b>
Indice de référence	-	2,73%	2,68%	2,62%	2,49%	3,37%	6,50%
<b>Ecart</b>	-	<b>-8,40%</b>	<b>4,30%</b>	<b>-0,68%</b>	<b>2,28%</b>	<b>-14,49%</b>	<b>-2,26%</b>

Source : Axiom Alternative Investments

## Principaux risques

**Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.

**Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

**Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

**Risque de durabilité** : un événement ou un état de fait dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survenait, pourrait avoir une incidence négative réelle ou potentielle sur la valeur de l'investissement ou de l'engagement

**Risque de perte en capital** : Les compartiments n'offrent aucune protection ni garantie. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de récupérer intégralement leur investissement initial.

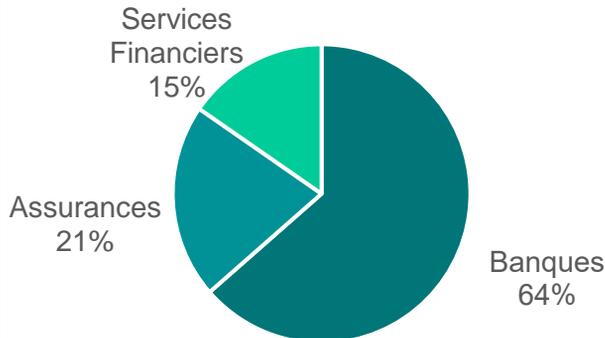
Pour de plus amples renseignements sur les risques, veuillez consulter le prospectus des fonds.

## Analyse du risque sur 1 an

Volatilité 1 an	2,08%
Ratio de Sharpe 1 an	3,30
Sensibilité crédit	3,59
Sensibilité taux	2,51

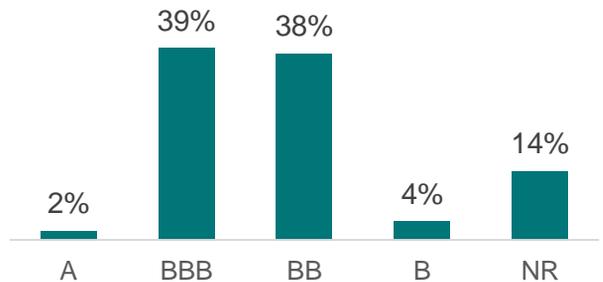
Rendement au call	7,10%
Spread	392
Rating moyen émetteurs (WARF)	BBB+
Rating moyen émissions (WARF)	BB+

## Répartition de l'actif par type d'émetteur (en % de l'actif net)

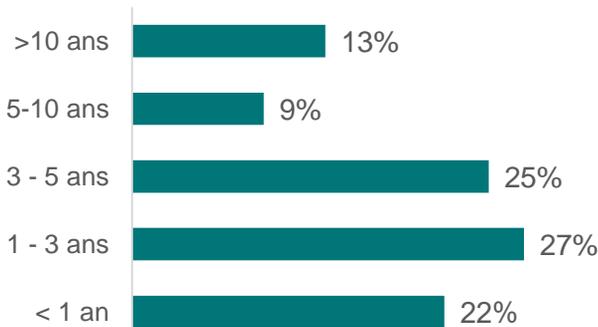


## Répartition par notation (en % de l'actif net)

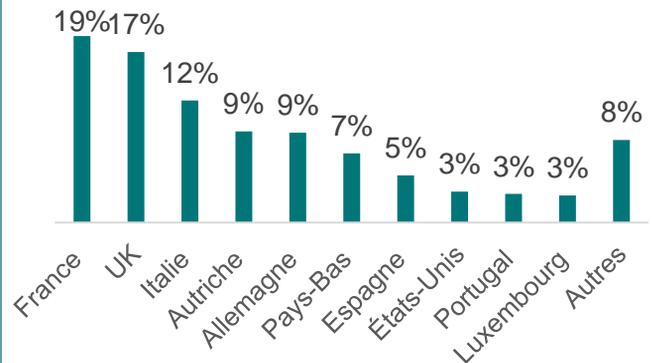
Obligations uniquement  
\* NR – Titres non notés



## Répartition de l'actif par maturité au call (en % de l'actif net)

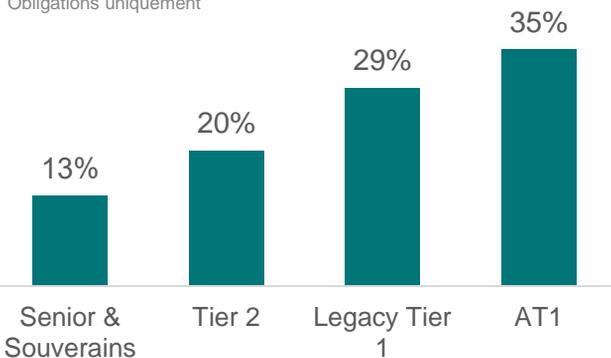


## Répartition géographique de l'actif (en % de l'actif net)



## Répartition par type de subordination (en % de l'actif net)

Obligations uniquement



## Dix principaux émetteurs (en % de l'actif net)

Holding	%
LEASEPLAN CORPORATION NV	3,98%
INTESA SANPAOLO SPA	3,80%
CCF HOLDING SAS	3,71%
BNP PARIBAS	2,97%
UNICREDIT SPA	2,67%
OLDENBURGISCHE LANDESBK	2,34%
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBK	2,25%
UNIPOLSAI ASSICURAZIONI	2,13%
KOMMUNALKREDIT AUSTRIA A	2,09%
STANDARD CHARTERED PLC	2,06%



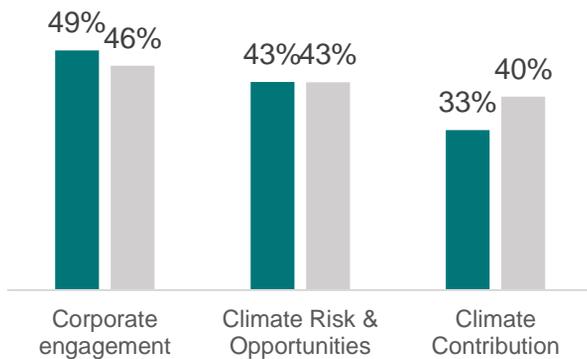
**GROUPAMA AXIOM LEGACY**

**UNIVERS D'INVESTISSEMENT**

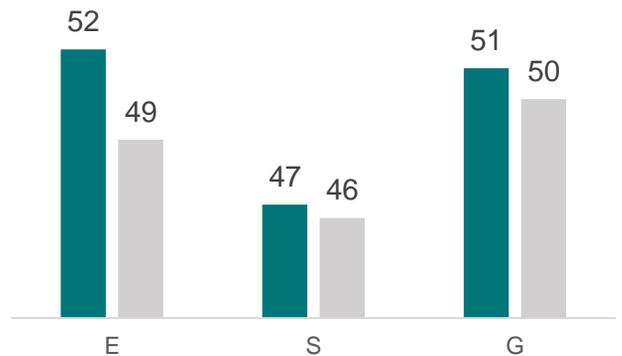
## Indicateurs de performance ESG

	GROUPAMA AXIOM LEGACY		Univers	
	Note moyenne	Couverture émetteurs	Note moyenne	Couverture émetteurs
ACRS	40%	34	42%	76
°C	2,8	49	2,8	96
ESG	49	58	49	291

## ACRS par pilier



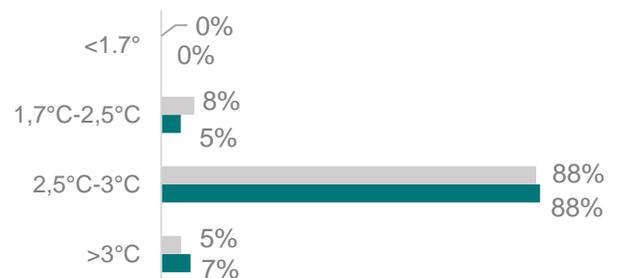
## ESG par pilier



## Top 5 émetteurs par ACRS

	ACRS	ESG	ITR
DE VOLKSBANK NV	63%	N/A	2,4
DRESDNER FNDG TRUST I	53%	54	2,7
AXA SA	52%	81	3,6
NATL WESTMINSTER BANK	52%	51	2,8
STANDARD CHARTERED PLC	51%	46	2,9

## Répartition par Augmentation de la Température Implicite (ITR)



## Équipe de gestion

Paul GAGEY

## Commentaire de gestion

Source : Axiom Alternative Investments

Le fonds Groupama Axiom Legacy délivre en avril une performance positive de 0,21% (Part P), ce qui porte la performance 2024 à 5,75%.

Les attentes en matière de baisse des taux d'intérêt se sont encore réduites en avril en raison de la solidité des données relatives à l'activité de l'inflation. Aux États-Unis, les indices PCE et coût de l'emploi ont dépassé les attentes. Les marchés sont sceptiques quant à la capacité de la Fed à réduire ses taux d'intérêt cette année, avec une baisse de seulement 33 bps d'ici décembre. En Europe, bien que la désinflation soit plus apparente dans l'ensemble, les prix des services restent un sujet. Les indices PMI ont continué à s'améliorer et la croissance du PIB au premier trimestre a été supérieure aux prévisions. Les marchés évaluent désormais à 80% la probabilité d'un assouplissement des taux de la BCE en juin, mais considèrent qu'une baisse ultérieure en juillet est peu probable. Sur le plan géopolitique, les tensions militaires entre Israël et l'Iran ont entraîné une hausse de courte durée des prix du pétrole et des primes de risque. Le Subfin est resté inchangé à environ 116 bps, tandis que le Xover s'est élargi à 318 bps.

Les bénéfices du premier trimestre publiés jusqu'à présent ont été solides. Les banques européennes ont brillé, avec un chiffre d'affaires médian supérieur de 2% et des bénéfices médians supérieurs de 10% à ceux attendus. Les résultats ont été soutenus par un coût du risque meilleur que prévu. L'immobilier commercial n'a pas réservé de surprise négative. La hausse des taux d'intérêt à moyen terme a permis aux banques de dépasser les attentes en matière de marge d'intérêt et, dans certains cas, de revoir leurs prévisions à la hausse.

Sur le front des fusions et acquisitions, le marché a été particulièrement animé. BBVA étudie à nouveau la possibilité d'acquérir Sabadell, trois ans après l'échec de sa première tentative. L'opération permettrait à BBVA de rééquilibrer ses bénéfices en faveur de l'Europe, d'améliorer sa position concurrentielle et de diversifier sa clientèle en Espagne. La performance du fonds a profité des positions Sabadell détenues en portefeuille. Au Royaume-Uni, les opérations Nationwide-Virgin Money et Coop Bank-Coventry ont été confirmées.

Dans l'actualité réglementaire, le gouvernement suisse a publié une révision des règles too big to fail à la suite de l'effondrement de Credit Suisse. Le document n'a pas plu aux actionnaires d'UBS, car certaines règles, telles que la déduction de la valeur comptable des filiales étrangères au niveau de la société mère suisse, limiteraient la capacité d'UBS à distribuer du capital pendant plusieurs années. Le rapport inclut également des propositions sur les AT1, telles que des règles plus strictes concernant les calls non économiques, l'arrêt des dividendes ou le déclenchement d'une augmentation. Toutefois, nous pensons qu'il est peu probable que la Suisse s'écarte trop des normes de Bâle, et il n'est pas prévu pour le moment de réviser le cadre international existant.

## Activité du fonds

Source : Axiom Alternative Investments

Nous avons participé au marché primaire avec l'acquisition de l'obligation subordonnée Saxo Bank. Cette plateforme de transaction boursière pour les particuliers a émis une obligation Tier 2 avec un coupon de 6,75 %. Le titre a une première option de call en 2029.

Par ailleurs, nous avons pris nos profits sur l'obligation Tier 2 à échéance 2045 émise par la Société Générale.

## Notre approche ESG et climat

### Méthodologie générale

La sélection de titres prend en compte les outils ESG suivants :

- **Politique d'exclusion** : détermine les exclusions que nous pratiquons en raison de controverses avérées, et de restrictions sectorielles ou thématiques.
- **ACRS - Axiom Climate Readiness Score** : méthodologie propriétaire de notation climat.
- **Base de données ESG** : analyse de la performance ESG des entreprises et leur notation.

### Notre méthodologie climat

Le fonds prend en compte la performance climatique des banques et assureurs sous les aspects suivants:



#### Engagement managérial (Corporate Engagement)

Détermine le degré de priorité accordé au changement climatique par la direction générale de l'entreprise, sa stratégie climat et ses objectifs, ainsi que le degré de transparence.



#### Gestion des risques et opportunités climatiques (Climate Risk and Opportunities)

Évalue les processus mis en œuvre et les outils utilisés pour identifier, mesurer et atténuer l'exposition aux risques liés au climat, ainsi que son approche pour saisir les opportunités de la transition énergétique.



#### Contribution à la transition vers une économie bas carbone (Climate Contribution)

Évalue la part des investissements et/ou des prêts de l'émetteur dans des entreprises ou des instruments financiers qui contribuent à la transition. Dans le cas des banques, l'augmentation de la température implicite du portefeuille de prêts aux entreprises est calculé.

<b>ITR (Implied Temperature Rise)</b>	Également appelée métrique d'alignement 2°, est une mesure prospective qui tente d'estimer la température globale associée aux émissions de gaz à effet de serre des entités d'un portefeuille ou d'une stratégie d'investissement.
<b>ESG</b>	Désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui permettent une analyse de la performance extra-financière d'une entreprise.
<b>Transition énergétique</b>	Désigne le passage du système actuel de production d'énergie, principalement axé sur des énergies fossiles, à un mix énergétique basé en grande partie sur des énergies renouvelables ou à faibles émissions de CO2.

## Contraintes de gestion

L'OPCVM peut investir sur des émetteurs qui ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Il pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds). L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.

## Historique des modifications de l'indicateur de référence (10 ans)

Néant.

## Avertissement

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information.

Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPC. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos.

Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.

En Suisse, le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich, et l'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, quai de l'Île 17, CH-1204 Genève. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, le règlement, les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.